

UNIVERSITE SAINT THOMAS D'AQUIN
Autorisation d'ouverture par arrêté n°2004-141/
MESSRS/SG/DGESRS/DES du 20 juillet 2004
06 BP 10212 Ouagadougou 06
Tél. : (226) 25-40-77-88/89
E-mail : rectorat@usta.bf



Saaba, le 13 août 2018

N° 2018-...15../CNEC/SN/USTA/R/VR

NOTE D'INFORMATION

sur la procédure d'inscription administrative au titre de l'année académique 2018-2019

Il est rappelé aux candidats admis à prendre une inscription à l'USTA au titre de l'année 2018-2019 qu'ils doivent impérativement **confirmer leur choix de l'USTA en s'acquittant**, dans les délais impartis, du **paiement de la totalité des frais d'inscription et d'au moins la première tranche des frais de scolarité**.

Pour le paiement des frais d'inscription et de scolarité, les candidats voudront bien **retirer une autorisation d'inscription et de paiement** de la scolarité à la Direction des Affaires Académiques et Scolaires (DAAS) avec le numéro du compte en banque BOA où effectuer le versement. Cette autorisation d'inscription et de paiement de la scolarité est **individuelle et nominative et devra être présentée à la banque** pour assurer un enregistrement correct du versement.

Le reçu de versement (ou le reçu de banque ou l'avis de crédit) portant le nom de l'étudiant bénéficiaire est à **ramener au plus tôt à la Direction de l'Administration et des Finances (DAF) de l'USTA à Sâaba** pour l'enregistrement, l'inscription sur la liste des inscrits et la **délivrance d'un reçu de scolarité à présenter pour accéder aux salles de cours**.

La rentrée est fixée au **mardi 2 octobre 2018**.

Pour le Recteur et P/O
Le Secrétaire Général Adjoint

Prosper NIKIEMA
Chevalier de l'ordre national

UNIVERSITE SAINT THOMAS D'AQUIN
Autorisation d'ouverture par Arrêté n°2004/141
/MESSRS/SG/DGESRS/DES du 20 juillet 2004
06 BP 10212 Ouagadougou 06
Tél. : (226) 25-40-77-88/99
E-mail : rectorat@usta.bf



RECTORAT

Saaba, le 13 août 2018

Résultats de l'examen des dossiers de demandes d'inscription à l'USTA

Établissement/filière sollicité (e) : **Institut Supérieur des Métiers du Tertiaire
(ISMT) /Contrôle Finance et Audit (CFA)**

Sous réserve d'un contrôle approfondi des dossiers, sont retenues à l'issue du premier tour d'examen des candidatures les demandes ci-dessous d'inscription en première année de licence à l'ISMT en **Comptabilité Finance et Audit (CFA)** au titre de l'année 2018-2019 (classement par ordre alphabétique) :

N°	NOM & PRENOM(S)
NATIONAUX	
1	BONKOUNGOU Ariane Ratousi
2	CAMARA Aminata
3	DABIRE Kpièroubassana Marie Rose
4	GANEMTORE Michaila
5	HIEN Tieradar Gertrude Armelle
6	KUSIELE Somda Koussé Nocollette
7	LILBAMBA Wendkouni Lucienne
8	MAÏGA Aziza
9	MALKOUMA Emmanuel
10	NIKIEMA Somlassida Mariam
11	OUEDRAOGO Wendyiida Nadia Lydie

12	SANHOUIDI Kianti Benjamine
13	SAWADOGO Wendtoin Olympe
14	SOHE Carrel Doneck
15	SORY Baba Mohamed
16	ZONGO Wendpouiré Doriane Fabiola
17	ZOURE Danielle Carole

Arrêté la présente liste à dix sept (17) noms.

Les candidats retenus ont jusqu'au **vendredi 31 août 2018 au plus tard pour confirmer leur choix de l'USTA en s'acquittant du paiement de la totalité des frais d'inscription et d'au moins la première** tranche des frais de scolarité, soit au total :

- 265 000 F pour les nationaux
- 315 000 F pour les non nationaux.

Pour le Recteur et P.O
Le Vice-recteur

Pr Norbert NIKIEMA
Chevalier de l'ordre national